

Bulletin d'information N° 8

octobre 2009

NUMÉRO SPÉCIAL OCTOBRE ROSE :

La prise en charge du cancer du sein en Champagne Ardenne.



Depuis 5 ans, l'Institut National du cancer (INCa), en lien avec le Ministère chargé de la Santé et l'Assurance Maladie, met en place une campagne de sensibilisation du grand public pour inciter les femmes âgées de 50 à 74 ans à participer tous les deux ans au dépistage organisé de qualité du cancer du sein, accessible sans avance de frais. Le réseau régional de cancérologie ONCOCHA (ONcologie CHampagne Ardenne) a souhaité participer à cette grande campagne d'information en vous présentant, non seulement l'organisation du dépistage organisé en région, mais également l'organisation régionale de la prise en charge du cancer du sein.

Le réseau régional de cancérologie s'est **mis en place selon le plan cancer, depuis fin 2004**, avec pour membres : tous les établissements de la région pratiquant des soins en cancérologie, les instances représentatives des professionnels, les structures de gestion du dépistage, les associations de prise en charge à domicile ainsi qu'un certain nombre d'associations de patients. Il a pour but de garantir la meilleure qualité de prise en charge régionale des patients cancéreux et l'égalité de la prise en charge de la maladie sur l'ensemble du territoire régional, de faciliter la circulation de l'information entre les professionnels, de s'assurer qu'ils ont à leur disposition des guides de bonnes pratiques régulièrement mis à jour. Une autre de ses missions importantes est **l'Information des patients et de leurs proches**.

Nous espérons que ce Numéro spécial Octobre rose vous apportera toutes les informations utiles.

D^r Maurice GRAND
Président d'Oncocha

EN DÉTAIL DANS CE NUMÉRO : l'organisation des prises en charge du cancer du sein

• LE DÉPISTAGE

- **Dépistage organisé**
Pour toutes les femmes de 50 à 74 ans à priori non malades.
1 Structure de gestion par département.
- **Dépistage individuel**
Sans limite d'âge, à l'initiative du médecin traitant ou du gynécologue, si des symptômes ou des prédispositions génétiques sont présents.

• LES SOINS

Des établissements autorisés délivrent des soins en cancérologie :

- **Le choix du traitement**
Chaque dossier doit être discuté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) pour formaliser le traitement le mieux adapté à chaque patient. Cette proposition de traitement est adressée systématiquement au médecin traitant.
- **Les traitements**
Pour chacune des spécialités (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) les établissements doivent atteindre des seuils d'activité pour être autorisés.
- **Le suivi**
Il est assuré par le médecin généraliste et l'oncologue et/ou le gynécologue.

• LES STRUCTURES D'INFORMATION ET ASSOCIATIONS DE PATIENTS

De nombreuses structures et associations peuvent aider les patients et leurs proches.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Partout en France, le dépistage organisé du cancer du sein est administré par des structures de gestion agréées.

En Champagne Ardenne, la SAC 08, l'ADECA 10, l'ADPS 51 et l'ADECA 52 ont été choisies pour mettre en œuvre les programmes après avis favorable du Comité technique régional du dépistage des cancers rendu le 4 juillet 2002.

LES MISSIONS DES STRUCTURES :

- Informer et former les professionnels de santé
- Sensibiliser la population
- Gérer les fichiers des personnes concernées et les inviter
- Organiser la seconde lecture des mammographies de dépistage
- Adresser les résultats et suivre les examens positifs
- Recueillir et évaluer les données des campagnes de dépistage.

**ADEPISTAGE
ACANCERS 52**
ASSOCIATION POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS EN HAUTE-MARNE

Tel. : 03 25 04 32 18
adeca52@adeca52.fr

**A
Dépistage 51**
**P
25 rue du Jard**
**S
51100 REIMS**

Tel. : 03 26 84 93 31
adps-depistage51@magic.fr



SOCIÉTÉ ARDENNAISE
DE CANCÉROLOGIE

Tel. : 03 24 59 27 09
SACo8@magic.fr

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

Si vous avez entre 50 et 74 ans, une lettre d'invitation comprenant la liste des cabinets de radiologues agréés, vous est envoyée tous les 2 ans par la structure de gestion. Il vous suffit de **choisir votre radiologue** et de prendre rendez-vous dans l'un des centres agréés de radiologie (**41 pour notre seule région**).

Sur place, le radiologue réalise **un examen clinique et deux clichés mammographiques par sein**, et vous donne une première interprétation des résultats. Si une anomalie est décelée, votre radiologue peut vous proposer des examens complémentaires immédiats et vous conseillera dans la suite à donner à ce premier examen. Pour plus de sécurité, **si aucune anomalie n'est détectée, vos mammographies seront systématiquement soumises à une 2^{ème} lecture effectuée** par un autre radiologue agréé afin de s'assurer qu'il n'y a aucun problème. Les résultats de cette seconde lecture vous seront alors communiqués (délai moyen < 15 jours).

Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

LES CHIFFRES À RETENIR

Le taux régional de participation est de 60,1 % (données InVS 2008).

Le dépistage organisé a permis de détecter 1 166 cancers dans notre région en 3 ans, dont 8 % l'ont été grâce à la deuxième lecture.

Bulletin d'information

■ Comité de rédaction :

D^r M. GRAND, *Président*
D^r JY. ROCHE, *Coordinateur médical*
B. LAVOLE, *Coordinateur administratif*
D^r D. TOUCHE / *Centre Sein Godinot*
D^r AM. MOULET / *ISCA*
B. CHARLIER et D^r J. BOTOKEKI / *SAC 08*
D^r MC. SCANDOLA, *ADECA 52*
D^{rs} F. ARNOLD et M. THIRION / *ADPS 51*
F. COUET / *ERI*

■ Comité de relecture

Membres du Bureau du réseau Oncocha
Membres du groupe thématique « Gynécologie »
D^r A. FENZY

■ Graphisme :

AC. FENZY

■ Contact ONCOCHA

Tél. : 03 26 36 94 07
e-mail : contact@oncocha.org
Site internet : www.oncocha.org

Le réseau Régional de Cancérologie Oncocha est financé par la Mission Régionale de Santé



et l'Institut National du Cancer

LES SOINS

Des établissements autorisés à délivrer des soins en cancérologie

Un décret et un arrêté de mars 2007 fixent les seuils d'activité minimale annuelle applicables à l'activité de soins de traitement du cancer. Ils ont pour but de garantir la qualité des équipes qui les dispensent. Ces seuils d'activité concernent la chirurgie de certains cancers dont les tumeurs du sein, l'activité de chimiothérapie et l'activité de radiothérapie.

Pour être autorisés à délivrer des soins en cancérologie (autorisation délivrée par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation - ARH), les établissements doivent atteindre 80 % minimum des seuils d'activité et bénéficieront d'une période de 18 mois de mise en conformité pour atteindre les 100 % pour la chirurgie et la chimiothérapie.

Arrêté du 29 mars 2007	Chirurgie du sein	Chimiothérapie	Radiothérapie
Seuil annuel	30 interventions par structure de soins comprise dans l'autorisation	80 patients par structure de soins dont 50 patients au moins en chimiothérapie ambulatoire en hospitalisation de jour	600 patients par structure de soins disposant d'au moins 2 appareils

La liste des établissements autorisés est en cours de publication et sera bientôt disponible sur le site internet du réseau de cancérologie : www.oncocha.org

LE CHOIX DU TRAITEMENT

LES RÉUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRES (RCP)

Chaque dossier de cancer (qu'il soit nouveau ou qu'il nécessite un changement de traitement) doit obligatoirement, après information et acceptation du patient, être présenté à une RCP (groupe de spécialistes concernés par l'ensemble des problèmes que pose l'organe malade). La RCP donnera un avis éclairé et exhaustif permettant au médecin en charge du patient de définir, en relation avec le médecin traitant et le patient, le traitement (programme personnalisé de soins – PPS) le mieux adapté à sa maladie (application des règles de bonne pratique) et de son état particulier.

En Champagne Ardenne, 7 RCP se réunissent pour discuter les dossiers de cancer du sein :

2 RCP à Reims, 2 RCP à Charleville, 1 RCP à Chaumont, 1 RCP à St Dizier, 1 RCP à Troyes.

LE DOSSIER COMMUNIQUANT CANCÉROLOGIQUE (DCC)

C'est un dossier médical informatisé que le réseau Oncocha déploie depuis mi 2007 auprès des professionnels de la région. Ce grand projet régional est mené en concertation avec l'INCa (Institut National du Cancer) qui avec le ministère de la santé gère la mise

en œuvre du plan cancer. L'ouverture de ce dossier informatique se fait en accord avec le patient au moment où le dossier doit être soumis pour avis à la RCP.

Aujourd'hui, il permet aux médecins concernés par un patient (médecins traitants, spécialistes, participants à la RCP, participants au traitement, participants au suivi) d'être informés en temps réel de la recommandation de traitement émise par la RCP.

Bientôt, il permettra aux professionnels qui prennent en charge le traitement et le suivi du traitement de suivre, également en temps réel l'avancée du traitement.

LE DISPOSITIF D'ANNONCE

Il vise à améliorer encore l'information des patients et de leurs proches (si le patient le souhaite) par une consultation spécifique (en général assurée par le spécialiste) avant et après la RCP, puis dans un second temps par du personnel infirmier qui peut réexpliquer la maladie, l'organisation des traitements et faciliter le contact tout au long de la maladie avec des équipes dont l'intervention peut être nécessaire pour le patient (médecin de la douleur, assistante sociale, kinésithérapeute, psychologue).

LES TRAITEMENTS

*Chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie.
Pour chacune de ses spécialités, les établissements
doivent respecter des seuils d'activité pour être autorisés.*

LA CHIRURGIE

Le seuil annuel fixé par l'arrêté du 29 mars 2007, pour bénéficier de l'autorisation est fixé à 30 interventions par structure de soins comprise dans l'autorisation. Les chiffres présentés ci-dessous figurent dans le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire publié par l'Agence

Régionale de l'Hospitalisation et concernent l'activité des établissements de la région pour les années 2005-2007. Est recensé dans ce tableau le nombre de séjours produits dans l'établissement et sur le site considéré quelle que soit l'origine géographique du patient.

		Seuil à 30 interventions	n < à 24	24 <= n < 30	n >= 30
Territoire de santé	Établissement	2005	2006	2007	
Aube	Centre Hospitalier de Troyes	22	24	28	
	Polyclinique Pasteur	12	10	8	
	Polyclinique Montier la Celle	48	56	38	
	Polyclinique des Ursulines	185	179	135	
	Clinique de Champagne	16	21	25	
Marne Moyenne	Centre Hospitalier de Chalons en Champagne	29	19	21	
	Centre Hospitalier de Vitry le François	5	4	1	
	Polyclinique Priollet de Chalons en Champagne	50	39	44	
	Clinique de la Renaissance de Vitry le François	20	7	8	
	Clinique François 1 ^{er} de St Dizier	92	63	84	
	Centre Hospitalier de St Dizier	35	28	11	
Nord Ardennes	Centre Hospitalier de Sedan	10	5	8	
	Polyclinique du Parc Charleville-Mézières	42	35	42	
	Centre Hospitalier de Charleville-Mézières	104	129	104	
Sud Ardennes - Marne	Groupe Hospitalier Sud Ardennes		1	1	
	Centre Hospitalier Universitaire de Reims	58	66	74	
	Centre Hospitalier d'Épernay	6	4	2	
	Clinique St Vincent d'Épernay	31	16	16	
	Polyclinique de Courlancy de Reims	359	378	399	
	Polyclinique St André de Reims	86	130	108	
	Polyclinique des Bleuets de Reims	44	32	18	
	Institut Jean Godinot	370	407	397	
Haute Marne	Centre Hospitalier de Chaumont	7	7	6	
	Centre Hospitalier de Langres	1	1	2	
	Clinique de la Compassion de Langres	13	21	18	
	Centre Médico-Chirurgical de Chaumont	51	47	31	

Source PMSI-MCO 2005-2007

LA CHIMIOThERAPIE

Le seuil annuel fixé par l'arrêté du 29 mars 2007, pour bénéficier de l'autorisation est fixé à 80 patients par structure de soins dont 50 patients en chimiothérapie

ambulatoire (hospitalisation de jour).

Ce seuil concerne toute l'activité de chimiothérapie et non pas celle spécifique au traitement du cancer du sein.

Seuil : 80 patients	n < à 64	64 <= n < 80	n >= 80
Dont 50 patients en ambulatoire	n < à 40	40 <= n < 50	n >= 50

Liste des établissements autorisés à l'activité de chimiothérapie ambulatoire en 2007 : (Schéma d'Organisation Sanitaire Champagne Ardenne)		Moyenne 2005/2006 *	
		Nombre de patients	Dont ambulatoires
Territoire Nord Ardennes	CH Charleville-Mézières	247	225
	Polyclinique du Parc à Charleville-Mézières	303	272
Territoire Sud Ardennes Marne	Institut Jean Godinot à Reims	883	717
	CHU de Reims	566	495
	Polyclinique de Courlancy à Reims	1 292	1 224
	Polyclinique des Bleuets à Reims	509	507
	CH Épernay	93	74
	Clinique Saint Vincent à Epernay	49	44
Territoire Marne moyenne	Polyclinique Priollet - Courlancy à Châlons en Champagne	102	102
	CH Chalons en Champagne	112	87
	Clinique François 1 ^{er} à Saint Dizier	256	256
	CH de Saint Dizier	120	85
Territoire Aube	CH Troyes	728	647
Territoire Sud Haute Marne	CH Chaumont	82	60
	Centre Médico Chirurgical de Chaumont	259	259
	CH Langres	80	71

* Source SROS : PMSI MCO / Méthodologie INCa du 26 mars 2008

LES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES

Dans tous les établissements, il peut vous être proposé de participer à un essai thérapeutique national ou international destiné à évaluer les nouveaux traitements et

donc à améliorer pour l'avenir le traitement du cancer du sein. Chacun est libre d'accepter ou de refuser de participer à ces essais.

LES TRAITEMENTS

LA RADIOTHÉRAPIE

Le seuil annuel fixé par l'arrêté du 29 mars 2007, pour bénéficier de l'autorisation est fixé à 600 patients par structure de soins disposant d'au moins 2 appareils.

Ce seuil concerne toute l'activité de radiothérapie et non pas celle spécifique au traitement du cancer du sein.



Liste des établissements assurant l'activité de radiothérapie		Nombre de patients	
		2006	2007
Territoire Nord Ardennes	Centre de radiothérapie des Ardennes Charleville-Mézières	620	652
Territoire Sud Ardennes Marne	Institut Jean Godinot à Reims	1 315	1 227
	SCP radiothérapie - oncologie médicale de Courlancy	2 061	2 060
Territoire Aube	CH Troyes *	632	511
Territoire Sud Haute Marne	Centre d'oncologie et de radiothérapie de Chaumont **	401	344

* Le Service de radiothérapie du CH de Troyes a été complètement restructuré en 2007. Un bon nombre de patients ont dû être transférés vers d'autres sites à cette époque. Le nouveau plateau technique est ouvert depuis fin 2008.

** Le centre d'oncologie et de radiothérapie de Chaumont est en cours de négociation avec le centre de radiothérapie de la clinique de Gentilly de Nancy en raison de l'obligation d'adossement matériel. Cela devrait permettre de prendre en charge un plus grand nombre de patients en radiothérapie.

LE CENTRE SEIN GODINOT

Tel. : 03 26 50 41 33 / 03 26 50 41 34
Web : www.institutjeangodinot.fr



■ Le 2 janvier 2008, l'Institut Jean Godinot créait le Centre Sein Godinot, en fusionnant avec un cabinet de radiologie et de sénologie privé, du centre-ville de Reims afin de développer la prise en charge des patientes ambulatoires vis-à-vis des maladies du sein en termes de : prévention, dépistage, prise en charge diagnostique et surveillance. Depuis l'ouverture du Centre Sein Godinot, l'accueil des femmes dans cette nouvelle structure s'est donc considérablement renforcé. La mise en place progressive de toutes les consultations se termine ; les consultations de chirurgie, de psycho-oncologie, d'oncogénétique viennent compléter les consultations d'oncologie médicale sur place, aux côtés du plateau technique complet (mammographie numérique et macrobiopsie stéréotaxique...).

Notre expertise actuelle prend place dans une volonté d'intégration beaucoup plus large :

- du point de vue régional, les relations s'institutionnalisent avec les hôpitaux partenaires de Champagne Ardenne et de l'Aisne, ainsi qu'avec les structures asso-

ciatives (Europa Donna, Vivre comme avant, etc.).

- du point de vue national, le Centre Sein Godinot s'intègre dans le paysage de la cancérologie française au travers des relations scientifiques et de la participation à des essais thérapeutiques d'intérêt dans les pathologies mammaires. Notre compétence est même demandée à distance puisqu'un réseau de collaborations, technique et médical, s'installe avec la Guyane.

Cet ensemble de progrès est bien sûr au bénéfice des femmes, avec une volonté affirmée d'une parfaite communication avec les professionnels de santé extérieurs pour qui le Centre Sein Godinot peut être un soutien et un recours dans leur exercice professionnel.

Et dans le but de partager notre savoir faire, le Centre Sein Godinot organise maintenant des soirées de rencontres et d'échanges entre tous les professionnels des maladies du sein. Le premier épisode a eu lieu le 2 avril 2009 sur le thème du "*Parcours de soins, soins des parcours du cancer du sein*".

L'équipe rédactionnelle du Centre Sein Godinot

L'INSTITUT DU SEIN CHAMPAGNE ARDENNE (ISCA)

Tel. : 03 26 97 97 97
Web : www.isca-reims.net



■ L'Institut du Sein de Champagne-Ardenne (ISCA) existe depuis le 2 mai 2007. C'est le premier centre du sein de Reims. Il est organisé sur le modèle des centres européens dédiés à la prise en charge de la maladie du sein, à la pointe des nouvelles techniques. **L'Institut du Sein est un réseau multi-sites**, constitué de professionnels libéraux qui travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres. Les 3 sites sont les cliniques de Reims (traitement chirurgical et médical), le Centre d'Imagerie Saint Rémi (service labellisé, mammographe numérique, IRM, micro et macrobiopsies, biopsies sous IRM), et les 2 laboratoires d'Anatomie Pathologique de Reims.

Les médecins de l'ISCA sont hyperspécialisés dans le traitement du cancer du sein, et mettent au service des femmes leur expérience ainsi que leur notoriété nationale et internationale; certains participent à des études scientifiques pour en savoir plus sur la maladie cancéreuse, et sont orateurs dans des congrès internationaux.

L'Institut du Sein a pris en charge en 2008 plus de 65% des femmes de la Marne atteintes d'un cancer du sein, et assure l'ensemble des soins de support (aide psycho-oncologique, conseils en diététique, esthétique, oncogériatrie...).

Enfin, les professionnels de l'ISCA travaillent en **partenariat avec les médecins radiologues de la région**, dont le rôle dans le diagnostic est primordial (ce sont eux qui ont mis en place le dépistage mammographique il y a 20 ans dans la Marne et les Ardennes: départements pilotes); **partenariat également avec les médecins traitants, les gynécologues et les plasticiens** qui prendront le relais dans le suivi.

L'ISCA est basé sur un partenariat médical régional, en relation avec les associations de patientes, proposant **un soutien et une expertise** dans la prise en charge des femmes atteintes d'un cancer du sein.

L'équipe rédactionnelle de l'ISCA

Point Accueil Cancer de Reims

■ Le Point Accueil Cancer est une structure inscrite dans le Plan cancer national à la demande des associations de patients. Il a été créé par le Réseau de Cancérologie de Champagne Ardenne (ONCOCHA) à titre expérimental à Reims. Mais la mise en œuvre de Point Accueil Cancer dans les autres villes de la région est en réflexion, en particulier dans le Département des Ardennes (à l'initiative de la Société Ardennaise de Cancérologie et du Comité départemental de la Ligue contre le cancer) et dans le Département de la Haute Marne (à l'initiative du Comité départemental de la Ligue contre le cancer).

Le Point Accueil Cancer est un lieu gratuit destiné à toutes les personnes concernées par le Cancer et leur entourage et propose :

- Un accompagnement, une écoute, des conseils, des informations liées à la vie quotidienne
- Une permanence d'une onco-psychologue qui propose sur rendez-vous une écoute individuelle et une orientation
- Une aide dans les démarches sociales
- Des liens avec les associations de patients, relais privilégiés pour répondre aux questions
- Des tables rondes, des conférences animées par des professionnels de santé.
- Des ateliers thématiques : nutrition, diététique pour garder l'équilibre alimentaire / esthétique pour accompagner dans l'évolution de son image / prothèse capillaire coiffure pour préserver son image.

Le Point Accueil Cancer n'assure pas de consultation médicale.

**Ouvert, 52 Esplanade Fléchambault à Reims
du lundi au samedi :**

Lundi de 14 h à 17 h / Mardi et jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi et vendredi de 11 à 19 h / Samedi de 10 h à 16 h

Contacts : Valérie HEMARD / Lucyle JUSSY

Tél. : 03 26 09 30 20

E-mail : pointaccueil@oncocha.org

Subventionné par plusieurs organismes : l'Institut National du Cancer, le Groupement Régional de Santé Publique, la Mission Régionale de Santé, le Comité de la Marne de la Ligue contre le Cancer, la Région Champagne Ardenne, la Mairie de Reims et des fondations privées (Laboratoires Merck Liplha Santé, Pfizer, AstraZeneca, la Caisse d'Épargne).

Le Point Accueil Cancer est un centre d'accueil répondant à la charte qualité de l'Institut Nationale du Cancer.

■ Depuis juin 2008 l'ERI, Espace de Rencontres et d'Information vous accueille à l'Institut Jean Godinot. C'est un espace non médicalisé avec une animatrice à l'écoute des patients et de leurs proches qui souhaitent échanger ou trouver une information sur le cancer, ses traitements et les difficultés associées.



L'ERI est un lieu :

- D'information : des brochures et un accès à des sites Internet, validés scientifiquement, sont mis à disposition des visiteurs pour les aider à mieux comprendre la maladie et ses conséquences, répondre aux interrogations et inquiétudes.
- D'orientation : l'animatrice vous oriente vers le bon interlocuteur : médecins, psychologues, soignants, assistantes sociales ou associations de soutien.
- D'écoute attentive et de rencontres : les visiteurs parlent de leur expérience, échangent avec l'animatrice de l'espace ou avec d'autres patients et proches.
- D'animation avec des temps de rencontre, gratuits et ouverts à tous.

Tout au long de l'année des animations, des ateliers, des expositions, des réunions-débats y sont proposés, en collaboration avec des professionnels de santé et des associations.

Ouvert du lundi au vendredi :

Lundi et mardi de 13h30 à 17h00 / Jeudi de 9h30 à 17h /

Vendredi de 9h30 à 13h00.

Contact : Françoise COUET Tél. : 03 26 50 41 91

Web : ERI@reims.fnclcc.fr

PLUSIEURS ASSOCIATIONS DE PATIENTS PEUVENT APPORTER UNE AIDE, DES INFORMATIONS, DES CONSEILS :

■ Les Comités Départementaux de la **Ligue contre le Cancer**

Contacts :

Ardennes Tel. : 03 24 59 33 31

Aube Tel. : 03 25 73 62 05

Haute Marne Tel. : 03 25 03 52 14

Marne Tel. : 03 26 79 82 92



■ L'association **Vivre Comme avant**

Contact : M^{me} C. COTERELLE

1 Rue Léon Bourgeois, 51220 CORMICY

■ L'association **Europa Donna**

Contact : 06 87 88 52 31

■ L'association **Ensemble pour Elles**

Contact : ensemblepourelles@hotmail.fr

■ L'association **Oncobleuets**

Contact : 06 43 57 66 30